**Fiche-conseil sur les relations gouvernementales**

*Comment communiquer avec les élus*

**PLANIFIER D’AVANCE**

* Prendre contact avec les élus municipaux, provinciaux ou fédéraux plusieurs mois d’avance.
* Vous assurez de leur expliquer clairement ce que vous voulez qu’ils sachent.
* Si vous rencontrez un élu, vous faire accompagner d’un membre du conseil d’administration ou un bénévole de haut niveau de votre organisme.

**QUE VOULEZ-VOUS ACCOMPLIR?**

* Mettre les élus au courant de la Semaine de l’action bénévole et des activités prévues dans votre milieu.
* Informer les élus du travail accompli par les bénévoles de votre collectivité et de leur précieux apport.
* Expliquer clairement aux élus la valeur du travail des bénévoles.
* Sensibiliser les élus aux effets de leurs politiques sur les bénévoles et sur les organismes qu’ils desservent dans votre milieu.
* Établir de bonnes relations de travail avec les élus pour que votre organisme en vienne à constituer une riche source d’information sur les dossiers et enjeux locaux qui vous tiennent à cœur.

**Fournir aux élus l’information dont ils ont besoin pour prend des décisions éclairées sur les bénévoles.**

|  |
| --- |
| **À FAIRE :** |
|
| * Bien connaître les dossiers confiés aux élus ainsi que leurs champs d’influence. |
|
| * Être familier avec les prises de position des élus pouvant avoir des effets sur les bénévoles du milieu. |
|
| * Se montrer accommodant lors des rencontres avec les élus, car leur horaire peut changer très rapidement. |
|
| * Rédiger un texte d’une page qui résume les grands points que vous comptez aborder. |
|
| * Expliquer l’impact des politiques et programmes du gouvernement sur votre organisme. |